



# Règlement Trophée M&M's Cup

## TERRAIN

Golf de Haute Auvergne  
2 route du golf  
15130 Sansac de Marmiesse  
04.71.47.73.74  
[contact@golfdehauteauvergne.fr](mailto:contact@golfdehauteauvergne.fr)

## FORMULE DE JEU

Championnat entre 2 équipes, une équipe des moins de 50 ans et une équipe des 50 ans et plus, sur 4 compétitions avec 4 formules de jeu différentes :

- 4 balles meilleure balle le Samedi 3 Avril 2021
- Foursome le Samedi 8 mai 2021
- Scramble le Samedi 17 Juillet 2021
- Match Play le Samedi 23 Octobre 2021

Chaque compétition comptant pour ce trophée se joue en **NET**.

## INDEX

Date de prise en compte de l'index : la veille de la compétition.

L'index pris en compte pour le calcul des coups reçus est limité à 36.

## REPÈRES DE DÉPARTS

	Repères	Index
Messieurs	Jaune	Classés et Non-Classés
Dames	Rouge	Classés et Non-Classés

Sur le tee n°1, l'honneur revient au joueur le mieux classé, par la suite il revient au vainqueur du trou précédent.

## INSCRIPTION PAR EQUIPE - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Épreuve ouverte à tous les licenciés FFGolf 2020, Amateurs et Pros, à jour de leur certificat médical. L'inscription se fait à l'accueil, au club house ou par téléphone au 04.71.47.73.75. La clôture des inscriptions aura lieu 4 jours avant les épreuves..

Les deux capitaines Alexandre Dausset (équipe des moins de 50 ans) et Thierry Derouchy (équipe des 50 ans et plus) formeront leur équipe selon les inscriptions avec un maximum de 24 joueurs par équipe à chaque compétition. Pour les 3 premières compétitions les capitaines organiseront l'épreuve en formant leurs binômes en nombre égal dans chaque équipe soit un maximum de 12 binômes. Pour la dernière compétition en Match Play tous les joueurs qui auront participé à une des 3 compétitions précédentes pourront être invités à y participer.

## LIMITATION DU CHAMP DES JOUEURS

Le champ de joueurs est limité à 48 (24 joueurs par équipe)

## TARIF D'ÉPREUVE

Les droits de jeu sont à payer en chèque ou en espèce à l'accueil du golf avant remise de la carte de score

	Membres	
<b>Droits de Jeu</b>	5€ par compétition et 15€ pour la 4 <sup>ème</sup> avec cocktail du 23 octobre inclus	

## HEURE DES DEPARTS

Pour les 3 premières compétitions les départs pourront se faire sur 3 plages horaires 8H – 10H – 13H

Pour la dernière compétition l'épreuve aura lieu en shot gun à 13H30

## HORAIRES DES DÉPARTS

L'annonce des départs sera disponible la veille de l'épreuve entre 17H-19H :

- Sur le tableau officiel de la compétition
- Sur le site internet du golf : [www.golfdehauteauvergne.fr](http://www.golfdehauteauvergne.fr)
- A l'accueil du golf
- Par téléphone au 04.71.47.73.75

## RÉSULTATS

Chaque joueur (Match Play) ou chaque équipe (Foursome, 4 balles meilleure balle, Scramble) gagnant sa partie marquera 1 point pour son équipe, en cas d'égalité partage du point, le résultat de la compétition sera affiché sur le tableau officiel de l'épreuve ainsi que sur le site internet du golf : [www.golfdehauteauvergne.fr](http://www.golfdehauteauvergne.fr)

Un classement provisoire sera composé de la distribution et de l'accumulation des points obtenus lors de chaque compétition jusqu'à la quatrième épreuve prévue le samedi 23 octobre.

## REMISE DU TROPHEE

La remise du trophée aura lieu le samedi 23 octobre à la suite de la dernière compétition en Match Play, au cours d'une soirée festive

Sur ce trophée sera gravé l'année de la M&M's Cup et le nom de l'équipe gagnante.

Chaque année ce trophée sera remis en compétition pour la M&M's Cup

## COMITÉ D'ÉPREUVE

Le comité d'épreuve est composé de :

- BOUSQUET Arnaud
- MATIERE Nicolas

La participation à cette épreuve implique l'acceptation et sans réserve du présent règlement.